



contrôle de police d'un mineur sans motif

Par **tarailletes**, le **20/02/2011** à **00:00**

Bonjour,

mon fils, pas encore 17 ans, attendait son train comme tous les vendredis, il est interne et était bien chargé en cette veille de vacances. Un jeune s'est assis près de lui et s'est mis à rouler un joint. Les policiers sont immédiatement intervenus, tout aurait été parfait s'ils n'avaient du même coup interpellé mon fils qui n'était qu'à côté. Interrogé sur ce qu'il était susceptible d'avoir sur lui, il a été amené au poste où tous ses bagages ont été fouillés, son nom pris. Ils étaient 5 pour venir à bout de ce dangereux criminel sur qui ils n'ont rien trouvé. Ma question est simple : a-t-on le droit en France de contrôler ainsi un jeune mineur qui n'avait rien fait d'interdit (il lisait sur un banc en attendant son train), est il légal de fouiller ainsi ses affaires personnelles et enfin est il normal de garder un mineur 1 heure, de prendre ses noms et adresses et de ne pas en informer les parents ?

Loi ou abus policiers ? je voudrais bien avoir des éléments avant d'aller "rencontrer" ces représentants de l'ordre Merc

Par **Claralea**, le **20/02/2011** à **00:11**

Bonsoir, oui, ils avaient le droit de contrôler votre fils, qui malheureusement se trouvait au mauvais endroit, au mauvais moment. La police n'est pas censée savoir que votre fils n'avait rien à voir avec l'autre personne, même s'il leur a dit. Mais combien d'autres disent la même chose alors que c'est faux.

Il a été emmené au commissariat, ses effets ont été fouillés, et il a été relâché car ils n'ont rien retenu contre lui. Comme ils ne l'ont gardé qu'une heure, ils n'ont pas dû estimer devoir vous en informer. S'ils avaient retenu quelque chose contre votre fils, oui, ils vous auraient appelé et demandé de venir le chercher

Mais rien ne vous empêche de les contacter pour savoir ce qu'ils ont fait avec le nom de votre fils, faudrait pas qu'ils l'aient fiché quelque part

Et sachez que même si votre fils avait été tout seul, ils étaient en droit de le fouiller dans la rue, devant tout le monde et de fouiller ses affaires. Je vois moi même souvent des jeunes gens très bien qui se font fouiller comme des malpropres par les flics dans le métro à Paris, même plus besoin d'avoir une tête patibulaire, suffit d'être jeune...

Par **Laure11**, le **20/02/2011** à **10:19**

Rien à reprocher aux policiers.

Par **tarillettes**, le **20/02/2011** à **10:57**

Merci de ces réponses, bon dimanche.